

Communauté de communes

Brie Nangissienne - 77



Statuts en date du 17/04/2015

Mise à jour : Mai 2015
www.iau-idf.fr

Le groupement

La communauté de communes de la Brie Nangissienne, située entre les villes de Melun et de Provins, en Seine-et-Marne, a été instaurée au 1er janvier 2006. Constituée de 10 communes lors de sa création, elle accueille depuis de nouvelles communes membres : en 2009 Fontenailles, en 2010, suite à la dissolution de la communauté de communes de la Visandre, La Croix-en-Brie et Gastins, en 2012 Quiers et au 1er janvier 2013 Fontains. Cette intégration forcée s'effectue en conformité avec le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) adopté en décembre 2011. Suite aux avis défavorables d'une majorité de conseils municipaux et du conseil communautaire, la Préfète de Seine-et-Marne a usé de la procédure de passer outre pour intégrer Fontains à la communauté de communes.

Réunies autour de valeurs rurales, les communes de la Brie Nangissienne engagent une première réflexion sur l'intercommunalité dès 2003. L'opportunité pour elles de signer un contrat CLAIR hâte la constitution du groupement. Conformément aux vœux du conseil général les communes de Fontains et de Quiers sont intégrés, avec leur accord, à celui-ci.

La population communautaire totale atteint 16 549 habitants (population municipale au recensement de 2012), pour 15 communes membres. La commune la plus peuplée est Nangis (8 351 habitants), qui regroupe 50 % de la population intercommunale.

La communauté s'est dotée des compétences obligatoires (développement économique et aménagement de l'espace) des communautés de communes auxquelles s'ajoutent quatre groupes d'attributions optionnelles (environnement, logement, voirie, équipements) ainsi que deux compétences facultatives (transport, information et communication). En 2006, elle précise ses compétences en indiquant que la taxe professionnelle de zone pourrait être appliquée aux ZAE d'intérêt communautaire, sur décision du conseil communautaire.

En 2009, la communauté modifie ses statuts :

- elle précise l'intérêt communautaire pour les ZAE et les itinéraires de randonnée,
- elle précise ses compétences aménagement de l'espace, développement économique, environnement, équipements socio-éducatifs, transports,
- deux nouvelles compétences facultatives sont transférées : "culture et sport" et "les gens du voyage".

En 2010, la compétence optionnelle équipements socio-éducatifs est complétée en intégrant les micro-crèches et les jardins d'éveil, l'accueil de loisirs de Grandpuits-Bailly-Carrois (à compter du 1er septembre 2010) et la création, la gestion et le fonctionnement des nouveaux accueils de loisirs (ceux déjà existants restent de la compétence des communes).

A compter du 01/01/2011 elle étend ses compétences optionnelles à l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

En 2011, ses compétences optionnelles sont étendues à l'assainissement et ses compétences facultatives au transport à la demande.

En 2012, sa compétence obligatoire aménagement de l'espace est étendu aux communications électroniques et ses compétences facultatives aux manifestations culturelles et à la santé.

En 2013, sa compétence facultative culture et sport est étendu au soutien financier à la mise en place d'activités ou d'actions socio-culturelles

Sommaire

Le groupement	1
Composition	2
Représentation des communes	2
Compétences et réalisations	2
Atlas	5
Population	5
Taux de logements sociaux	5
Zones d'activités économiques	6
Potentiel financier	6
Revenu des ménages	7
Politique de la ville	7

Fiche d'identité

Communauté de communes créée le 29/08/2005

Nombre de communes adhérentes au 01/01/2015 : 15

Nombre d'habitants (2012) : 16 549

Régime fiscal (2013) : fiscalité additionnelle

Président : Monsieur Gilbert Leconte, maire de Clos-Fontaine

Contact : Madame Morgane Baillergeau, secrétaire Générale

28 Place Dupont-Perrot
77310 Nangis

Tél. : 01 64 01 13 82

Fax. : 01 64 01 23 80

Mél :

la-brie-nangissienne@wanadoo.fr

Web : www.brienangissienne.fr

Commune siège : Nangis

présentant un caractère communautaire. En décembre 2013 de légères modifications dans les compétences obligatoires aménagement de l'espace et développement économique et l'intérêt communautaire de ces compétences sont actées.

En 2014, sa compétence optionnelle environnement est étendue au suivi des projets d'aménagement éolien.

En 2015 elle précise les actions à exercer dans la compétence facultative santé.

Composition communale

Châteaubleau, Clos-Fontaine, Fontains, Fontenailles, Gastins, Grandpuits-Bailly-Carrois, La Chapelle-Rablais, La Croix-en-Brie, Nangis, Quiers, Rampillon, Saint-Just-en-Brie, Saint-Ouen-en-Brie, Vanvillé, Vieux-Champagne

Représentation des communes

Nombre total de délégués : 40

Nombre de délégués par commune : 12 délégués (Nangis), 2 délégués (Châteaubleau, Clos-Fontaine, Fontains, Fontenailles, Gastins, Grandpuits-Bailly-Carrois, La Chapelle-Rablais, La Croix-en-Brie, Quiers, Rampillon, Saint-Just-en-Brie, Saint-Ouen-en-Brie, Vanvillé, Vieux-Champagne),

Soit en moyenne : 1 délégué / 414 habitants

Compétences et réalisations

Les compétences de la communauté de communes [] (statuts du 17/04/2015) sont classées ci-dessous, selon leur caractère obligatoire, optionnel ou facultatif.

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- ▣ Etudes de cohérence entre les politiques communales
- ▣ SCoT
- ▣ Itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire
- ▣ Etude pour l'élaboration de voies de circulation douce
- ▣ Création et aménagement de ZAC

Intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

L'intérêt communautaire des ZAC est défini dans la compétence actions de développement économique.

- ▣ Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes

Intérêt communautaire

Itinéraires de randonnée

Ces itinéraires de randonnée devront permettre, in fine, une interconnexion contribuant à constituer un réseau de découverte des territoires communaux dans leur ensemble.

La compétence communautaire s'exerce en :

- création,
- mise en place de balisage, de panneaux d'information et de mobilier,
- promotion.

En annexe des statuts un inventaire des chemins de randonnée est indiqué.

ZAC

Les ZAC à vocation uniquement économique d'une superficie égale ou supérieure à 2 ha d'un seul tenant situées sur le territoire de la communauté de communes.

▣ Actions de développement économique

- ▣ **Zones d'activités économiques**
- ▣ **Actions de développement économique**
- ▣ **Soutien aux associations d'aide à l'emploi ou accueil, information, orientation, suivi, mise en relation des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire avec les structures et services de l'emploi, formation, insertion et les entreprises sur le territoire**
- ▣ **Développement de la vocation touristique du territoire en lien avec les organismes existants**
- ▣ **Mise en valeur et promotion du patrimoine archéologique situé sur le territoire**

Intérêt communautaire

ZAE

Sont concernées :

- la zone Nangisactipôle ;
- les zones d'activités nouvelles et les extensions des zones d'activité existantes impliquant un financement public et répondant à un des critères suivants : investissement public supérieur à 5 000 € HT, d'une superficie supérieure à 1 000 m².

Les zones d'activités existantes restent de la compétence des communes qui en sont à l'initiative.

Actions de développement économique

Etude et observatoire du tissu économique local.

Création et gestion d'une bourse des locaux sur le territoire.

Promotion, communication, prospection et animation économique favorisant l'implantation des entreprises et le développement économique sur le territoire de la Brie Nangissienne.

Mise en place d'un service développement économique intercommunal ayant pour mission l'appui notamment financier, le conseil aux entreprises, artisans et porteurs de projet et la mise en relation avec les organismes (consulaires et autres) dont la mission est d'apporter une aide aux entreprises.

Accompagnement et soutien des commerces dans le cadre du maintien et du développement du commerce dans les communes rurales (moins de 2 000 habitants) hors opérations d'investissement.

Construction, réhabilitation et gestion d'immobiliers à vocation d'activités économiques situés sur les zones d'activités de la communauté de communes de la Brie Nangissienne.

Compétences optionnelles

- ▣ **Protection et mise en valeur de l'environnement**
 - ▣ **Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques (animation et concertation avec les acteurs)**
 - ▣ **Assainissement autonome (instruction des dossiers, suivi, contrôles et aides à la réhabilitation)**
 - ▣ **Déchets des ménages**

- ▣ Suivi des projets d'aménagement éolien

▣ Logement et cadre de vie

- ▣ Aides à l'information de la population avec les organismes concernés sur la construction et la réhabilitation
- ▣ Elaboration d'un inventaire du bâti en mutation sur le territoire
- ▣ Réalisation d'une étude de l'habitat

▣ Voirie

- ▣ Voies d'accès aux ZAE (gestion, création, aménagement, signalisation et entretien)
- ▣ Etudes sur les voies et espaces de stationnement utilisés par les transports scolaires et lignes régulières
- ▣ Etudes sur les voies communales et leurs abords (programmation, entretien)

▣ Equipements socio-éducatifs

- ▣ Création, gestion et fonctionnement des relais assistants maternels itinérants
- ▣ Etudes permettant l'amélioration du service rendu à la population dans l'espace communautaire dans les domaines petite enfance, de l'accueil pré, post et péri scolaire, des accueils de loisirs et de la restauration collective
- ▣ Etude des besoins des 12/18 ans et de la mise en place des moyens et structures permettant d'y répondre
- ▣ Création, gestion et fonctionnement des micro-crèches et des jardins d'éveil
- ▣ Gestion et fonctionnement de l'accueil de loisirs de Grandpuits-Bailly-Carrois et celui de Fontenailles
- ▣ Création, gestion et fonctionnement des nouveaux accueils de loisirs

Intérêt communautaire

Equipements socio-éducatifs

Les accueils de loisirs déjà existant, à l'exception, de celui de Grandpuits-Bailly-Carrois et de Fontenailles, restent de la compétence des communes qui en ont la charge.

Compétences facultatives

▣ Transports

- ▣ Etudes des besoins de la population en matière de transport et de déplacement, valorisation des différents modes de transport existant, coordination du développement et de l'amélioration des différents modes de transport sur le territoire communautaire
- ▣ Aide au covoiturage et transport solidaire afin de valoriser le lien social
- ▣ Transport à la demande

▣ Gens du voyage

- ▣ Réalisation et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Nangis

▣ Culture et sport

- ▣ Etude des besoins de la population en matière d'activités et d'actions culturelles
- ▣ Etudes qualitatives et quantitatives relatives à la situation du territoire en matière d'équipements sportifs, au développement des pratiques sportives et de leur animation
- ▣ Création et gestion des nouvelles structures muséales
- ▣ Mise en place et gestion d'un ludobus itinérant

- ▣ **Mise en place et gestion d'une école multisports itinérant**
- ▣ **Gestion et soutien, notamment financier de manifestations culturelles présentant un caractère communautaire**
- ▣ **Actions socio-culturelles**
Soutien, notamment financier à la mise en place d'activités ou actions socio-culturelles présentant un caractère communautaire

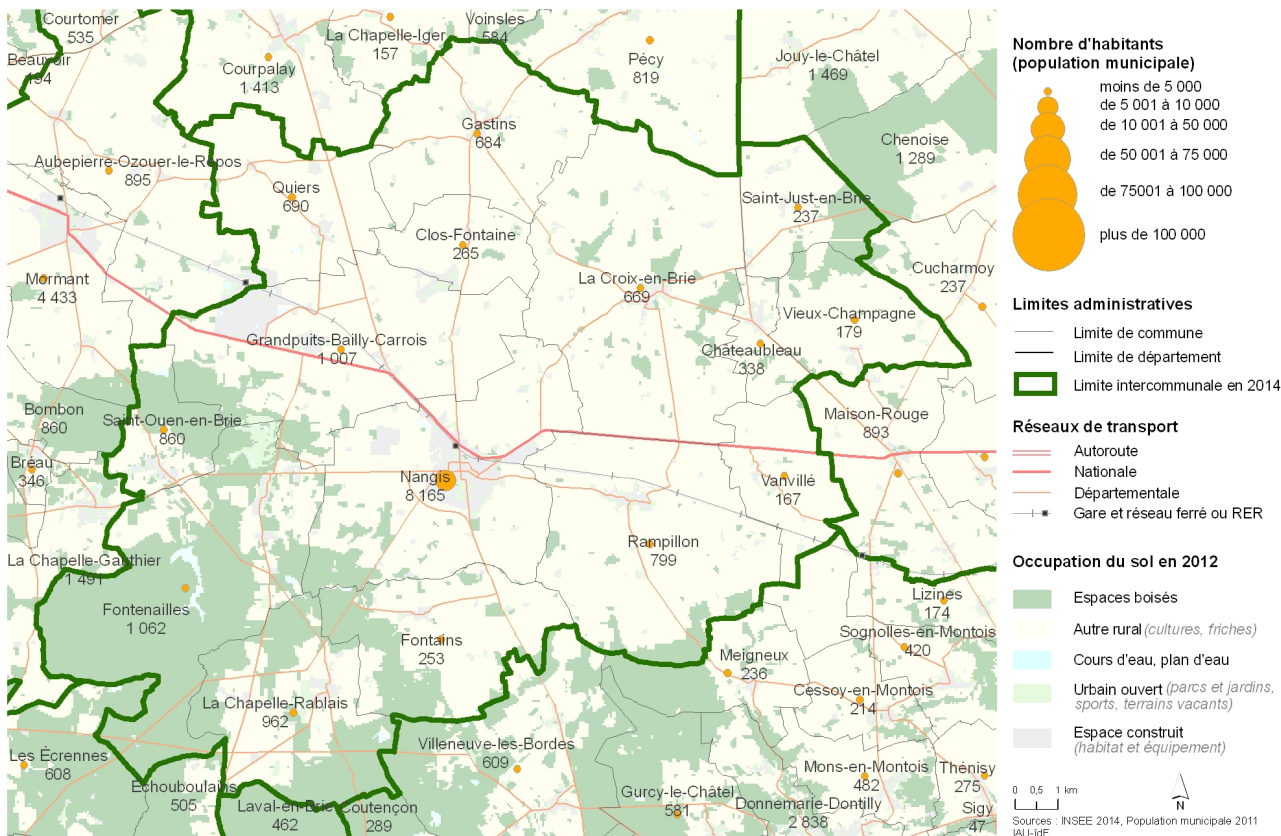
▣ **Santé**

- ▣ **Etude de faisabilité pour la création et la gestion d'une maison de santé et/ou d'un pôle de santé**
- ▣ **Actions visant à accompagner l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet de santé de territoire, pouvant prendre la forme de pôle de santé pluridisciplinaire**
- ▣ **Actions visant au maintien et à l'installation des professionnels de santé par la construction d'infrastructures et équipements publics sanitaires ou l'accompagnement à leur réalisation**

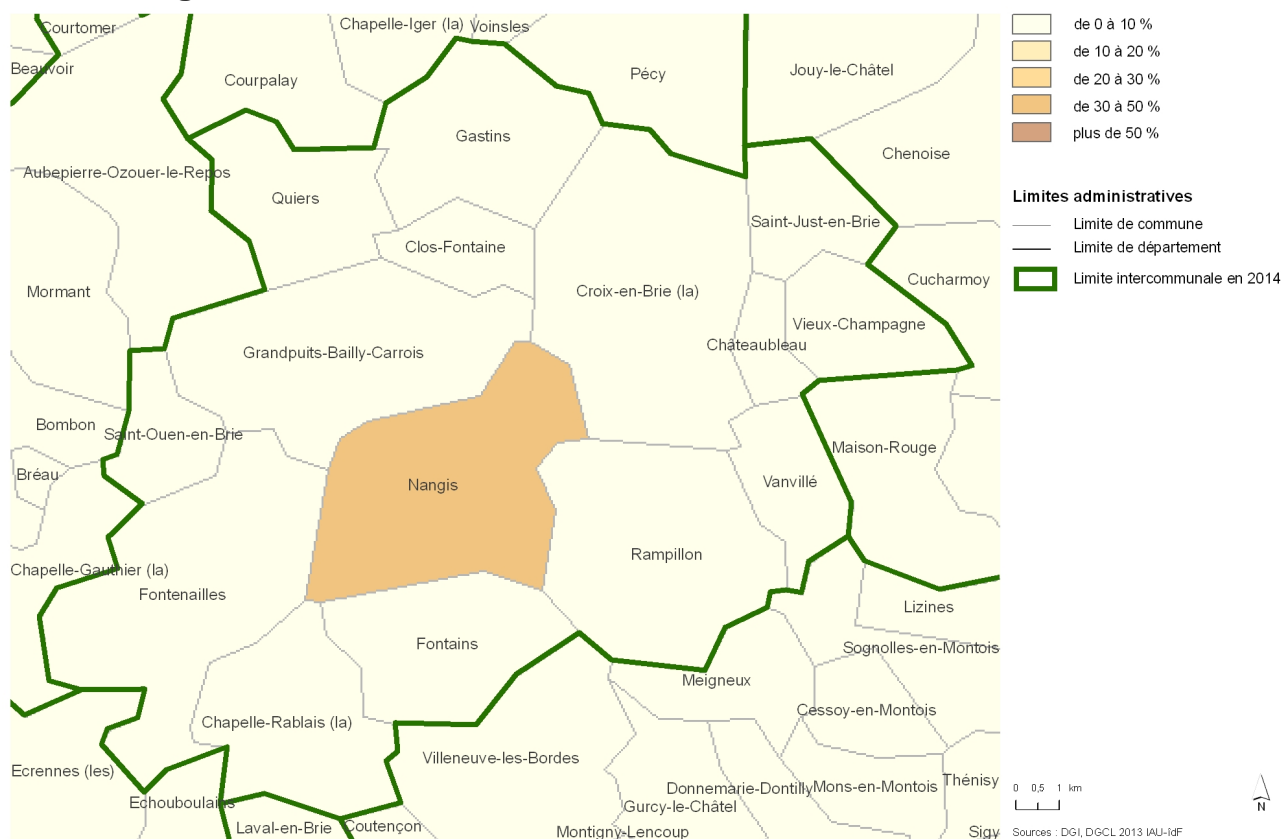
Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2015.

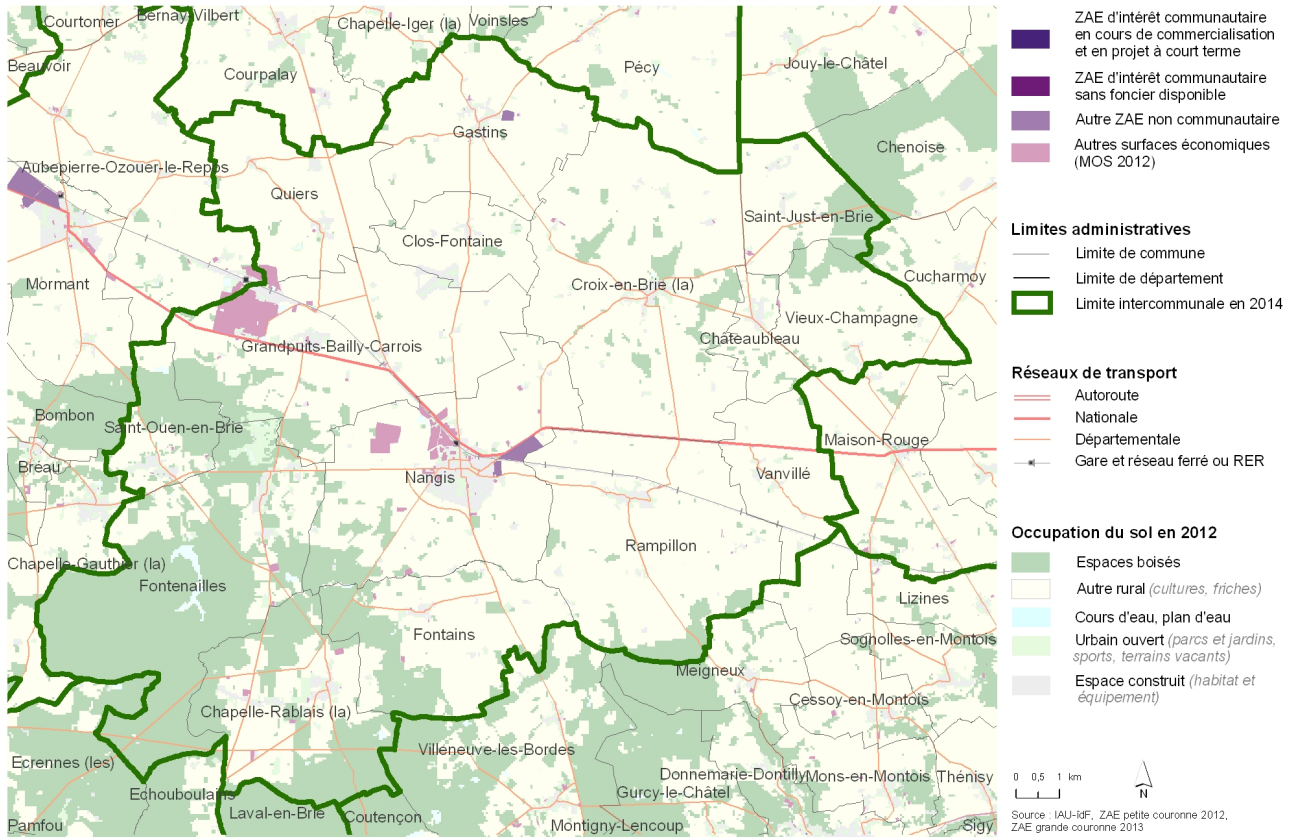
Population en 2011



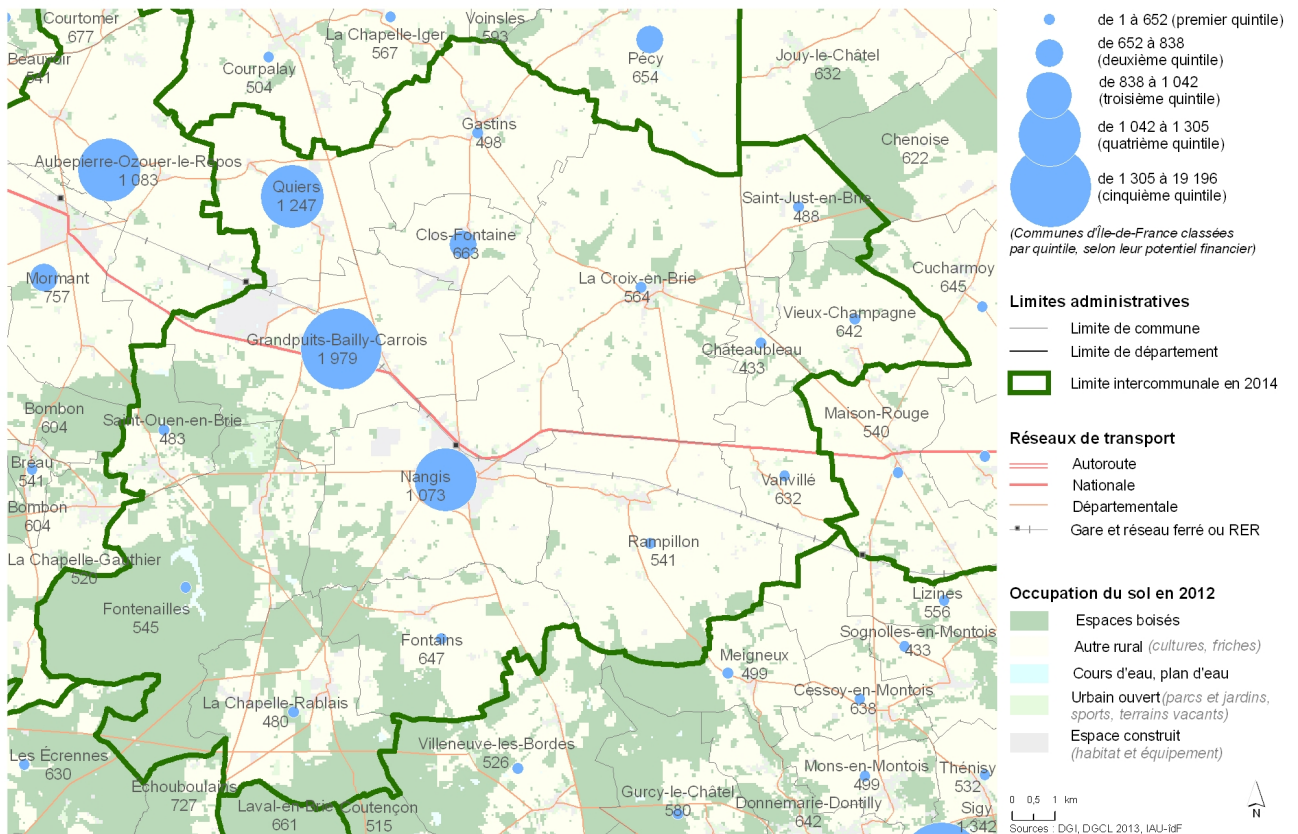
Taux de logements sociaux en 2012



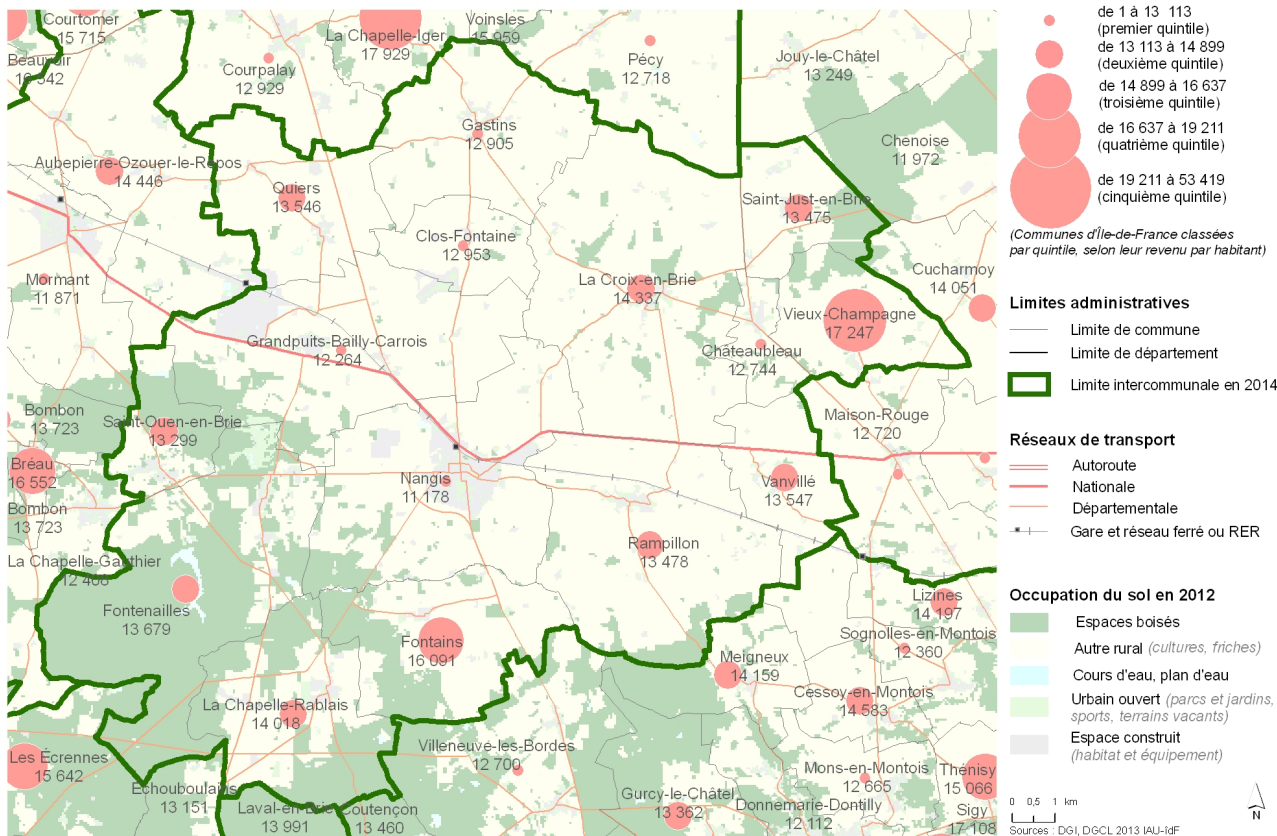
Zones d'activités économiques en 2012/2013



Potentiel financier en 2012 (en Euros par habitant)



Revenu des ménages en 2011 (en Euros par habitant)



Politique de la ville en 2013

